

Madame,

Je vous exprime mon grand regret de ne pouvoir assister et partager l'hommage qui va être rendu à votre mari, le général BRETTE.

Je vous prie de croire à la part que je prends personnellement à votre deuil au nom de la fondation Bigeard.

Le général était pour moi le plus proche et le plus précieux des soutiens sur qui je pouvais m'appuyer lors des difficultés de notre entreprise. Il en était comme moi un membre fondateur. Je ressens sa perte avec une profonde tristesse à l'idée que nous ne le reverrons plus parmi nous (en particulier le 6 décembre, je compte lui rendre un hommage le même jour.

Sa seule présence à nos réunions suffisait à donner à nos échanges de vue toute la gravité et la confiance nécessaire à leur propos.

Nous étions particulièrement attentifs à la fermeté et à la lucidité de ses jugements

Nous ne pourrons oublier l'honneur qu'il nous a fait en souhaitant être des nôtres pour défendre la mémoire de son ami le Général Bigeard

Soyez donc assurée madame de nos très sincères condoléances.

Très affectueusement à vous et à votre famille.

Anne-Marie QUENETTE